Pour la paix : les prises de paroles du meeting du 8 mai 2025 à Paris

Le 26-05-2025

Télécharger ou imprimer au format PDF

Devant le Café du croissant, où fut tué Jaurès en 1914, la centaine de militants réunis ont entendu les allocutions de Baptiste Poisson pour la JRCF, de Bruno Drweski pour l'URC, de Gilliatt de Staerck, jeune syndicaliste CGT du Transport pour le bulletin L'Avis ouvrier, de Michèle Dessenne présidente du PARDEM, de Mouna du Comité Henri Alleg, de Madeleine Dupont du Comité Internationaliste pour la Solidarité de Classe (CISC), et de Fadi Kassem historien et secrétaire national du PRCF. https://www.initiative-communiste.fr/… 00:00 : Intro 00:45 : Fadi Kassem, secrétaire national du PRCF. 05:36 : Introduction du meeting 07:30 : Baptiste Poisson, JRCF 11:16 :Madeleine Dupont, du Comité Internationaliste pour la Solidarité de Classe (CISC) 19:44 : Bruno Drweski, URC 25:40 : Michèle Dessenne, présidente du PARDEM 36:04 : Gilliatt de Staerck, jeune syndicaliste CGT du Transport pour le bulletin L'Avis ouvrier 41:45 : Mouna du Comité Henri Alleg 48:10 : Fadi Kassem, secrétaire national du PRCF.

Nous reproduisons ci-après le texte de l'intervention de Michèle Dessenne pour le Pardem

8 MAI 45 ENFIN LA FIN DE LA 2e GUERRE MONDIALE

Nous ici, ce 8 mai 2025, c'est la Paix que nous célébrons, sans oubli ni pardon pour les crimes et les guerres du passé.

Qui n'a pas subi la guerre dans son pays peut-il vraiment s'imaginer ce qu'il en est au jour le jour ? Je parle en me souvenant de :
- Ceux qui furent envoyés sur le Front, des « mobilisés », mal équipés, mal armés, manquant de munitions, et qui furent, en 1940, programmés pour la défaite et être faits prisonniers.
- Ceux qui tentèrent de survivre dans la terreur des attaques, du bruit des avions et des bombes, des chars, des grenades et des arrestations.

- Ceux qui manquèrent de tout, d'alimentation et de liberté.
- Ceux qui durent se défier de la police, de la gendarmerie comme de leurs voisins qui pouvaient être des collabo.
- Ceux qui résistèrent à l'envahisseur, à l'occupant allemand nazi et aux vendus pétainistes. Ils savaient que la moindre erreur pouvait leur coûter l'arrestation, la détention, la torture, la déportation et la mort.

Nous ici, regardons le présent et voulons construire un avenir de paix.

Certes la tâche est rude. Les célébrations officielles du 8 mai oseront-elles à la fois se tourner vers le passé cruel que constitue la deuxième Guerre mondiale, la violence imposée à des millions de civils par l'Allemagne nazie, avec la complicité pétainiste et une partie non négligeable de sa police et ses gendarmes. Sauront-elles oser un mot de rébellion sur la situation actuelle pleine de menaces bellicistes ? Rien n'est moins sûr.

Qui peut oser aujourd'hui suivre les pousse à la guerre qui en parlent comme on bavarderait du temps qu'il fera demain ?

Qui peut oser demander aux Français de se serrer toujours un peu plus la ceinture pour que le prochain budget de la France consacre des milliards à l'achat d'armes et de matériel militaire « innovant », en rognant sur tout le reste ? Quitte à ce que des millions de citoyens ne puissent plus payer leur loyer, leurs soins de santé, ici même, dans le pays de la Sécurité sociale, fruit du programme du Conseil national de la Résistance, et cela parce qu'il faudrait financer la guerre « de demain », y consacrer des milliards pour des armes achetées au complexe militaro-industriel majoritaire-ment états-unien ?

Qui peut s'arroger le droit de mutualiser la force nucléaire française avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne et plus largement avec l'Union européenne ?

Vous l'aurez reconnu le Macron va t'en guerre qui s'est déjà déclaré prêt à envoyer des troupes en Ukraine ? Le quoiqu'il en coûte comme il aime tant ressasser ses mots tordus. Qui d'autre ? L'Union européenne, qui a décrété un financement de 850 milliards d'euros pour armer Zelinsky et créer une « défense européenne ». Et bien sûr les États-Unis qui souhaitent cette défense européenne !

De surcroit, voilà qu'hier, veille du 80e anniversaire de l'armistice, Macron et Merz, chefs d'État de la France et de l'Allemagne, se sont réunis à Paris et ont tenu conférence de presse commune pour montrer combien ils étaient déterminés à mettre leurs forces dans la « guerre de demain ». Main dans la main, au prétexte que la sécurité de l'Europe serait menacée par la Russie ! Avez-vous entendu que le premier conseil des ministres franco allemand se réunira à l'été ? Car au-delà même de la guerre militaire, c'est la guerre contre la nation, la guerre de classe qu'ils accentuent.

Alors que c'est la Paix qu'il faut honorer, défendre, soutenir, promouvoir, cette paix qui fut tant attendue de 1939 à 1945 par les Français et une majorité de la population du continent européen, Russes compris, dont des millions perdirent la vie pour repousser l'Allemagne nazie, Messieurs les félons Macron et Merz ferment leurs yeux sur la réalité du passé et fixent un avenir de violence et de mort.

Nous, ici, appelons aujourd'hui le peuple français à en revenir à la raison, à ouvrir les yeux pour affronter la réalité : ni l'Union européenne, ni nos gouvernements ne dé-fendent la Paix, le progrès

social, la fraternité entre les peuples. Citoyens, citoyennes, il nous incombe le devoir d'agir en patriotes dès maintenant. Pour l'indépendance de la France, pour notre souveraineté, pour notre liberté !

Nous ne sommes pas seuls. Des dizaines de militaires français ont cette année lancé un appel à signer une résolution citoyenne, ouverte aux civils, déjà signée par plus de 30 000 personnes.

Une Résolution citoyenne relative à l'engagement militaire et financier de la France en Ukraine signifiée par huissier aux présidents des deux assemblées le 17 avril 2025 puis délivrée en mai aux présidents de groupe.
« Nous, citoyens et anciens militaires, demandons aux députés et sénateurs :
1. De faire publier au Journal officiel toutes les informations sur la présence de troupes françaises en Ukraine depuis 2022, comme l'exige l'article 35 ;
2. D'organiser un débat suivi d'un vote sur la poursuite de cette intervention, en application de l'article 35 ;
3. De se prononcer sur la ratification des accords de sécurité franco-ukrainiens du 16 février 2024, conformément à l'article 53 ;
4. De mettre cette résolution à l'ordre du jour dans les 15 jours suivant sa remise, afin de garantir le plein exercice du contrôle parlementaire. »

Ils rappellent que l'article L 4111-1 du Code de la Défense dispose que : « L'armée de la République est au service de la Nation. Sa mission est de préparer et d'assurer par la force des armes la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la Nation ».
Depuis le début de l'année 2022, des informations persistantes, bien que non confirmées officiellement, évoquent une présence de troupes françaises en Ukraine. Si ces faits étaient avérés, ils soulèveraient une grave question de conformité avec l'article 35 de la Constitution, qui impose au gouvernement d'informer le parlement dans les trois jours suivant une intervention militaire à l'étranger et de soumettre toute pro-longation au-delà de quatre mois à un vote.
Or, à ce jour, le Parlement n'est pas intervenu pour ratifier les accords de sécurité franco-ukrainiens, ce qui met en cause leur légalité et leur opposabilité, tant à la Na-tion qu'aux citoyens français, privés de leur droit à un contrôle démocratique sur l'emploi de leur armée et pourtant appelés à contribuer financièrement au soutien militaire à l'Ukraine.

Pour conclure mon intervention je dirai comme le PRCF : de l'argent pour les salaires, pas pour la guerre !
Auquel j'ajouterai : 8 mai 2025 : Peuple souverain, réveille-toi, lève-toi et rejoint les combattants de la Paix !

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire